



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 juillet 2020

Convocation du 03 juillet 2020

Présents :

BAYET Céline, BEGEL Olivier, BINSSE Guy, DI RAFFAELE-THUILIER Béatrice, DOUCHET Christophe, EMERAUD David, MANCEAU Antoine, MARCE Antoine, MICHAUD Murièle, RIVOIRE Christine, PERRISSEZ Joël, PETITPIERRE Yves, SIGNOL Virginie.

Excusés :

CURT Alexis, PENET Sacha. Deux pouvoirs sont donnés.

Le quorum est atteint.

BEGEL Olivier est nommé secrétaire de séance.

Il est notifié que Mrs CURT Alexis et PENET Sacha doivent signer le PV de l'élection du maire et des adjoints du précédent conseil municipal pour lequel ils avaient été nommés assesseurs.

L'énoncé du procès verbal est fait par Mr EMERAUD David.

DELIBERATIONS

N°30/2020 : Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal

Le Maire expose que l'article L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les six mois suivant son élection, le conseil municipal établit son propre règlement intérieur.

Ce document reprend les principales dispositions du Code concernant les règles générales de fonctionnement du conseil en tant qu'assemblée.

Il précise également des modalités pratiques comme les principes de diffusion des convocations.

Le conseil Municipal,

Vu, l'article L2121-8 du CGCT relatif au règlement intérieur du conseil municipal ;

Vu, le projet de règlement intérieur annexé à la présente délibération ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal d'adopter son propre règlement intérieur dans les six mois suivant son élection ;

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité des membres présents,

- ✓ **Reporte** l'approbation de cette délibération à la prochaine réunion du conseil municipal.
Il est demandé que le secrétariat de mairie envoie au préalable le règlement intérieur aux élus.

N°31/2020 : Nomination aux commissions municipales

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il est nécessaire, suite à une nouvelle élection du maire et des adjoints, et dans le cadre d'une bonne marche de l'administration municipale, de procéder au renouvellement des membres des commissions municipales,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité des membres présents

NOMME les élus aux commissions municipales suivantes, le Maire étant Président de droit de chacune d'elles :

8	Finances	David EMERAUD , Joel PERRISSEZ, Virginie SIGNOL, Olivier BEGEL, Céline BAYET, Christophe DOUCHET, Antoine MANCEAU, Antoine MARCE.
4	Urbanisme	Joel PERRISSEZ , Guy BINSSE, Sacha PENET, Yves PETITPIERRE.
7	Voirie	Joel PERRISSEZ , Virginie SIGNOL, Guy BINSSE, Alexis CURT, Christophe DOUCHET, Antoine MARCE, Yves PETITPIERRE.
8	Communication	Joel PERRISSEZ, Virginie SIGNOL , Olivier BEGEL, Céline BAYET, Alexis CURT, Antoine MARCE, Murièle MICHAUD, Sacha PENET.
6	Ecole / Périscolaire	Virginie SIGNOL , Alexis CURT, Béatrice DI RAFFAELE-THUILIER, Antoine MANCEAU, Murièle MICHAUD, Sacha PENET.
7	Environnement	David EMERAUD, Joel PERRISSEZ, Olivier BEGEL , Céline BAYET, Christophe DOUCHET, Antoine MANCEAU, Sacha PENET.
4	Exploitation des bois communaux	Joel PERRISSEZ, Olivier BEGEL , Yves PETITPIERRE, Christine RIVOIRE.
6	Gestion ENS	David EMERAUD, Joel PERRISSEZ, Olivier BEGEL , Alexis CURT, Christophe DOUCHET, Sacha PENET.
5	Entretien courant	Joel PERRISSEZ , Guy BINSSE, Alexis CURT, Antoine MANCEAU, Yves PETITPIERRE.
5	Logements communaux	Joel PERRISSEZ , Virginie SIGNOL, Céline BAYET, Béatrice DI RAFFAELE-THUILIER, Christine RIVOIRE.

N° 32/2020 : Nomination aux commissions municipales temporaires

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de désigner les élus qui siégeront aux commissions communales temporaires ;

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents,

• **DESIGNE :**

5	Travaux bâtiment école	David EMERAUD, Joel PERRISSEZ , Béatrice DI RAFFAELE-THUILIER, Antoine MARCE, Murièle MICHAUD.
5	Terrain multi activités	David EMERAUD, Joel PERRISSEZ , Antoine MANCEAU, Antoine MARCE, Yves PETITPIERRE.
4	Aménagement de la place de l'église	Joel PERRISSEZ , Guy BINSSE, Christophe DOUCHET, Antoine MARCE,
5	Cimetière : espace columbarium	Joel PERRISSEZ , Guy BINSSE, Christophe DOUCHET, Murièle MICHAUD, Yves PETITPIERRE.

N° 33/2020 : Nomination aux syndicats intercommunaux

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'adhésion de la commune à différents syndicats intercommunaux ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de désigner de nouveaux délégués titulaires et suppléants à ces syndicats ;

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents,

• **DESIGNE :**

Syndicat	Titulaire 1	Titulaire 2	Suppléant 1	Suppléant 2
Energie de l'Isère TE38 (SEDI)	Joel PERRISSEZ		Yves PETITPIERRE	
SMABB	Joel PERRISSEZ			
CCBD	David EMERAUD		Joel PERRISSEZ	

N° 34/2020 : Nomination des correspondants « Défense » et « sécurité »

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de désigner les correspondants « défense » et « sécurité » ;

Après en avoir délibéré
Et à l'unanimité des membres présents,

• **DESIGNE :**

	Correspondant Défense	Correspondant Sécurité
TITULAIRE	Christophe DOUCHET	Joel PERRISSEZ
SUPPLEANT		Alexis CURT

N° 35/2020 : Désignation des représentants de la commission communale d'action sociale (CCAS)

Le Conseil Municipal,

Vu, l'article le Code général des collectivités territoriales,
Vu, les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de procéder à la désignation par vote à main levée -après accord de l'ensemble du conseil- des représentants de la commission communale d'action sociale (CCAS) : sont élus :
 - Céline BAYET,
 - Béatrice DI RAFFAELE-THUILIER,
 - Christine RIVOIRE.

- **DECIDE** de procéder à la désignation par vote à main levée -après accord de l'ensemble du conseil- d'un référent Téléalarme : est élu :
 - Céline BAYET.

N° 36/2020 : Nomination des membres de la commission d'Appel d'Offres

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu, l'article 22 du Code des marchés publics ;
Après avoir conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, voté à bulletin secret,

- **ELIT**

- ✓ M. David **EMERAUD**, maire, président de la commission d'appel d'offres ;
- ✓ M. Joel **PERRISSEZ**, M. Christophe **DOUCHET** en tant que membres titulaires de la commission d'appel d'offres ;
- ✓ M. Antoine **MARCE**, Mme Murièle **MICHAUD** et M. Yves **PETITPIERRE** en tant que membres suppléants ;

- **PREND ACTE** que, conformément à l'article 22-III du Code des Marchés Publics, il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier ;

- **PREND ACTE** qu'il est procédé au renouvellement intégral de la commission d'appel d'offres lorsqu'une liste se trouve dans l'impossibilité de pourvoir, dans les conditions mentionnées ci-dessus, au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit ;

PREND ACTE que, conformément à l'article 22-IV du CMP, en cas de partage égale des voix délibératives, le président a voix prépondérante.

N° 37/2020: Nomination des membres de la commission communale des impôts directs

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts ;

Considérant qu'il convient de soumettre au directeur des services fiscaux une liste de contribuables de la commune, répondant aux conditions posées par l'article 1650 susvisé ;
L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que cette liste doit comporter au minimum 24 noms ;

- **DRESSE** la liste jointe en annexe à la présente délibération

ANNEXE à LA DELIBERATION n° 37/2020 : nomination des membres de la commission communale des impôts directs

	Titulaires	Suppléants
1	COLLET Dominique (chef d'atelier en réparation auto)	FUSARO Joanne (infirmière puéricultrice)
2	CLAER Jean-Michel (agent administratif)	GOUERY Jocelyne (retraîtée)
3	PENET Jean-Marc (Technicien fonction territoriale)	SIGNOL Maxime (chef d'équipe dans le TP)
4	NOYEL Lydie (préparatrice en pharmacie)	SCANDOLIN René (commerçant)
5	MOINE Wilfried (directeur commercial)	PLASSARD Jérôme (technicien de maintenance)
6	SPINOSI Solange (retraîtée)	KOUROU-GIORGAKIR Alexia (gestionnaire de biens immobiliers)
7	RIOLI Sylviane (conseiller retraite)	LEVAVASSEUR Florian (chef de projet informatique)
8	JANETVILAY Valida (Masseur kinésithérapeute)	SIGNOL Jean-Luc (agent de maîtrise dans la fonction territoriale)

9	DUBOIS René (retraité)	MICHAUD Murièle (conseiller municipal)
10	EMERAUD David (maire)	BAYET Céline (conseiller municipal)
11	DOUCHET Christophe (conseiller municipal)	MANCEAU Antoine (conseiller municipal)
12	DI RAFFAELE-THUILIER Béatrice (conseiller municipal)	SIGNOL Virginie (2 ^{ème} adjointe)

N° 38/2020 : Nomination à Isère Porte des Alpes

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Considérant qu'il est nécessaire, suite à une nouvelle élection du maire et des adjoints, et dans le cadre d'une bonne marche de l'administration municipale, de procéder au renouvellement des délégués aux diverses associations ou groupement d'intérêt public,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité des membres présents

- **NOMME** les élus à Isère Porte des Alpes :

- ✓ Titulaire : David EMERAUD
- ✓ Suppléant : Murièle MICHAUD

N° 39/2020 : Dématérialisation des convocations aux Conseils Municipaux et commissions

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-13
 Considérant la volonté de la commune de poursuivre dans sa démarche de modernisation de l'administration, de réduction des coûts et de développement durable tout en cherchant à faciliter le travail quotidien des élus

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité des membres présents

DECIDE :

- ✓ D'adopter les termes de l'attestation, ci-annexée, qui sera remplie et signée par chacun des membres du conseil municipal acceptant de recevoir de manière dématérialisée les convocations aux séances du conseil municipal, des commissions municipales et, le cas échéant, d'autres instances municipales.

N° 40/2020 : Désignation des représentants du comité de fleurissement

Le Conseil Municipal,

Considérant de créer un comité pour le fleurissement de la commune, dont l'objectif est de faire participer les habitants, tant par le fleurissement de leur maison, tant par leur implication au fleurissement de la commune, qui sera d'ailleurs inscrite au concours des villages fleuris au plan départemental.

Ce comité sera constitué de membres volontaires, libres de s'investir selon leurs envies et disponibilités.

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de procéder à la désignation par vote à main levée -après accord de l'ensemble du conseil- des représentants du comité de fleurissement : sont élus :
 - Joel PERRISSEZ,
 - **Olivier BEGEL,**
 - Béatrice DI RAFFAELE-THUILIER.

N° 41/2020 : Désignation des représentants du comité jardins partagés

Le Conseil Municipal,

Considérant de créer un comité pour les jardins partagés du fait d'une augmentation de la densité de la population sur la commune et de la diminution des potagers individuels, il semble intéressant de proposer aux habitants un jardin mutualisé.

Considérant que le lieu des jardins partagés est à proximité de l'école, des liens intergénérationnels pourraient ainsi être créés avec les écoliers.

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de procéder à la désignation par vote à main levée -après accord de l'ensemble du conseil- des représentants du comité des jardins partagés : sont élus :
 - **David EMERAUD,**
 - Virginie SIGNOL,
 - Antoine MANCEAU,
 - Antoine MARCE.

- Pour prochain Conseil : JEUDI 23 juillet 2020

Fin du conseil à 22h09.